

FORMATION

CONNAITRE ET MAITRISER LES RISQUES EN ETABLISSEMENT MEDICO-SOCIAL

Objectifs :

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Définir une organisation optimale pour évaluer, suivre les risques et éviter qu'ils ne se reproduisent
- Connaître les outils et méthodes de gestion des risques en établissements et services médico-sociaux

Public ciblé : secteur médico-social : cadres, médecins, IDE coordonnateur, directeur d'établissement médico-social

Prérequis : Aucun prérequis

Déroulement pédagogique :

Séquence 1 : Notion de gestion des risques en établissements et services médico-sociaux(ESMS)

1. De quels risques parle-t-on ?
2. Qu'attend-on des ESMS ?

Séquence 2 : Méthode de gestion des risques *a priori* : la cartographie des risques

Séquence 3 : La gestion des risques *a posteriori*

1. Système de signalement des événements indésirables
2. Signalement des événements indésirables graves à l'ARS
3. Outils et méthode d'analyse des risques *a posteriori* : méthode ALARM, CREx (comité de retour d'expérience)

Séquence 4 : Réaliser le suivi des risques

1. Le plan d'actions
2. Le rôle des professionnels

Méthodes pédagogiques mobilisées :

La formation théorique est associée à des études de cas concrets : des modèles et des trames seront remis aux stagiaires.

Moyens techniques

Présentation PowerPoint, version papier remis aux stagiaires. Outils transmis aux stagiaires par mail après la session

Modalités de suivi

Recueil des attentes et des besoins en amont,
Contrôle de l'assiduité par émargement matin et après-midi
Remise de certificats de réalisation et /ou de formation à l'issue de la session.

Modalités d'évaluation

Mesure des compétences à acquérir avant / après.
Evaluation des acquis en début et en fin de formation – Quizz – QCM
Questionnaire d'évaluation de la qualité de la formation à chaud et à froid.

Intervenant :

Ingénieur qualité

Modalités d'organisation :

Formation en inter, en présentiel
Durée : 1 jour (7h) Groupe
de 12 en inter maximum.

Accessibilité :

Nous contacter afin de prévoir les aménagements nécessaires le cas échéant en fonction du handicap concerné.

Modalités et délais d'accès :

Formation en Inter financée par l'ARS Hauts-de-France : Ouvertes à tous les établissements de la région Hauts-de-France dans la limite de 2 stagiaires par établissement. Demander l'accord préalable de son service formation. Inscription possible jusqu'au dernier moment sous réserve de place disponible. Organisation intra possible dans le cadre des tarifs intra classiques ; date à définir après étude de vos besoins et en fonction de votre calendrier et des disponibilités des intervenants

Tarif

Formation non payante financée par l'ARS Hauts-de-France (voir ci-dessus)

Renseignements, inscriptions :

formation@rsqr-hdf.com , Tél. 03 28 55 90 82

Taux de satisfaction des stagiaires :

En 2024 :
* **1 session** réalisée,
* **5 stagiaires** formés,
* **100%** des stagiaires ont répondu aux questionnaires de satisfaction,
* **100 %** des stagiaires se sont déclarés satisfaits ou très satisfaits de la formation suivie.